

Ecole de Martinvast

Procès-verbal du conseil d'école du 15 juin 2017

Participants

Fonction	NOM	présent	excusé	absent
IEN ou représentant	Mr COURTEILLE		x	
Président	Mme DEHAYNIN	x		
Maire ou représentant	Mme FONTAINE	x		
Enseignants	Mme HERY	x		
	Mme RENET	x		
	Melle LOY	x		
	Mme LE BRETON	x		
	Mme GUILLEUX	x		
Parents titulaires	Mme GODHEUX		x	
	Mme POULAIN			x
	Mme VRIGNAUD	x		
	Mr DORIZON	x		
	Mme LE FALHER	x		
Parents suppléants	Mme PERAUDEAU		x	
	Mme BIROT	x		
	Mme DWORAK			x
	Mme GARCIA GOMEZ	x		
	Mme LALOI	x		
Invitées	Mme HILT			x
	Mme CANUARD		x	
	Mme Castanié, présidente de l'APEM	x		
	Mme Pasqualotti, DDEN	x		

Ordre du jour

- ① Préparation de la rentrée 2017-2018
 - a. Effectifs prévisionnels
 - b. Equipe enseignante
 - c. Constitution des classes
 - d. Modalités de rentrée
 - e. Réforme des rythmes scolaires

- ② La sécurité à l'école
 - a. Exercice PPMS confinement
 - b. Mesures de sécurité dans les établissements scolaires

- ③ Poste d'aide à la direction

- ④ Bilan des actions dans l'APEM

- ⑤ Informations projet cirque
 - a. Aspect financier

- b. Nombre d'élèves présents
- c. Parents volontaires pour le montage/démontage
- d. Organisation des séances d'initiation aux arts de cirque

① Préparation de la rentrée 2017-2018

a. Effectifs prévisionnels

<i>2 ans</i>	<i>PS</i>	<i>MS</i>	<i>GS</i>	<i>CP</i>	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>
5	10	16	21	15	19	22	16	14

Les élèves de TPS seront accueillis. Nous comptons 52 élèves de maternelle et 86 élèves du CP au CM2. Nous comptons à ce jour 138 élèves.

b. Equipe enseignante

Mme Loy quitte l'école. Mme Seratenschii intègre l'école à la rentrée en maternelle. Mme Renet intègre l'élémentaire. Un enseignant sera également nommé pour assurer la décharge de Mme Dehaynin.

c. Constitution des classes

La date de naissance constituait le critère de répartition des élèves dans les classes à double et triple niveau. A la rentrée, ce critère sera toujours pris en compte. Mais d'autres critères seront considérés pour les répartitions dans l'objectif de former des groupes-classe hétérogènes, des climats et des ambiances de classe sereins.

d. Modalités de rentrée

La rentrée est le lundi 4 septembre pour les élèves.

Une liste de fournitures sera distribuée avant les vacances aux élèves et affichée.

Nous avons fait une demande auprès de notre inspecteur pour permettre aux familles de rentrer dans la cour de l'école le jour de la rentrée comme cela été organisé les années précédentes. Aussi, nous avons demandé la possibilité pour que les familles de TPS et PS puissent accompagner leurs enfants dans l'école les 2 premières semaines.

e. Réforme des rythmes scolaires

La semaine de 4,5 jours est reconduite pour l'année prochaine. Mme Fontaine explique que si la municipalité bénéficie toujours de subventions, les TP peuvent être organisés.

② La sécurité à l'école

a. Exercice PPMS confinement

Un exercice PPMS confinement est prévu le lundi 19 juin. L'école dispose à présent de deux alarmes distinctes : une pour les exercices d'évacuation en cas d'incendie et une autre pour les exercices PPMS.

b. Mesures de sécurité dans les établissements scolaires

Les mesures de sécurité et le plan Vigipirate sont reconduites pour l'année 2017-2018 (école fermée, accueil des élèves à la barrière de l'école). Le deuxième portillon pour l'évacuation des deux classes de primaires a été installé.

③ Poste d'aide à la direction

Le contrat du poste d'aide à la direction arrivera à échéance début novembre 2017. La principale fonction de Mme Rousset est la gestion de la BCD.

④ Bilan des actions dans l'APEM

Mme Castanié, présidente de l'Association des Parents d'élèves présente le bilan de l'année.

Septembre : vide-grenier (restauration) et organisation d'un goûter à la rentrée pour les familles

Décembre : Téléthon – goûter de Noël – tombola de Noël – goûter de l'AFR – invitation pour la patinoire

Janvier : tombola des rois

Février : goûter du Carnaval

Mars : APEM Party

Avril : invitation pour le cinéma

Juillet : kermesse de l'école

Tout au long de l'année, des ventes de crêpes et de pains au chocolat sont organisées.

⑤ Informations projet cirque

a. Aspect financier

Le coût du projet s'élève à **8400€ soit 60€ par élève.**

- L'APEM octroie une subvention de **4766€**
- Coopérative de l'école : **800€**
- La municipalité octroie une subvention de **2000€**
- Une participation des familles de 6€ par enfant est sollicitée soit **834€** pour l'ensemble des familles

b. Nombre d'élèves présents

130 élèves sur 139 seront présents le jour de la représentation le 7 juillet.

c. Parents volontaires pour le montage/démontage

Nous comptons 17 parents volontaires pour le montage le dimanche 25 juin et 11 pour le démontage le samedi 8 juillet. Pour des questions de sécurité, la présence des enfants n'est pas autorisée.

d. Organisation des séances d'initiation aux arts de cirque

Chaque jour, les élèves bénéficieront d'une séance quotidienne. Les élèves de maternelle n'iront pas le mercredi matin. Il faut noter que les enfants partiront à 8h20 précises car la séance débute à 8h45 et l'après-midi dès 13h15. Les lundis et les jeudis, les classes quitteront le chapiteau à 15h et arriveront donc à 15h15 à l'école. Les familles seront informées de ce dépassement horaire et les animateurs des TAP sont tenus au courant.

La Directrice
Mme Dehaynin

La secrétaire de séance
Mme Renet

Copie transmise à:

- ✂ Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale
- ✂ Monsieur le Maire de Martinvast
- ✂ Madame Fontaine, représentante de la mairie
- ✂ Mesdames et Monsieur élus des parents d'élèves
- ✂ Mme Castanié, présidente de l'APEM
- ✂ Mme Pasqualotti, DDEN